

ANNEXES



PÉTANQUE
QUÉBEC

ANNEXE 1

INSCRIPTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE PÉTANQUE QUÉBEC ET À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE PÉTANQUE CANADA DU SAMEDI, LE 11 MARS 2023 À 9H00

Nom de la RÉGION OU nom du CLUB	Nom du président(e) régional ou du club	Nom du/des délégué(s) et COURRIEL
		Nom:
		Courriel:
		Nom:
		Courriel:
		Nom:
		Courriel:
		Nom:
		Courriel:
		Nom:
		Courriel:

Signature du président RÉGIONAL/CLUB : _____ Date : _____

ANNEXE 2

BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTRATEUR (ADMINISTRATRICE)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Lors de l'assemblée générale extraordinaire, 2 postes d'administrateurs seront à combler. Un poste d'administrateur pour une durée de 1 an et 8 mois et un poste d'administrateur pour une durée de 8 mois.

Je, soussigné(e), _____, désire poser
(Nom du postulant ou de la postulante)

Ma candidature au poste d'administrateur (administratrice) de la Fédération de Pétanque du Québec Inc.

ÉCRIRE EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

NOM	_____
NUMÉRO DE MEMBRE	_____
TEL QUE DEMANDÉ À L'ARTICLE 16 (VOIR CI-DESSOUS)	
EXPÉRIENCE PERSONNELLE AU SEIN DE LA FÉDÉRATION EN TANT QUE :	

ADRESSE	_____
VILLE	_____
CODE POSTAL	_____
TÉLÉPHONE	_____

SIGNATURE : _____ DATE : _____

Ce formulaire doit être retourné au bureau de la Fédération de Pétanque du Québec Inc. **AU PLUS TARD le 23 février 2023.** Aucun formulaire de mise en candidature ne sera accepté après cette date.

ARTICLE 16 -FPQ 001

MISE EN NOMINATION

Toute personne intéressée à se porter candidat à la fonction d'administrateur de l'organisme doit au préalable avoir été membre du conseil d'administration d'une association régionale, d'un club ou d'un comité de l'organisme.

Elle doit compléter bulletin de mise en nomination prescrit par l'organisme et le transmettre au siège de l'organisme au moins quinze (15) jours avant la date prévue de l'assemblée générale où une élection aura lieu.

De plus, cette personne doit être un citoyen canadien ou résident permanent.